

Contre la discrimination verbale : Un appel à la régularisation massive des verbes défectifs.

Contre la discrimination verbale : Un appel à la régularisation massive des verbes défectifs.

Depuis trop longtemps déjà, un petit nombre de verbes fait l'objet d'une **discrimination inqualifiable**. Ces verbes, que l'on qualifie de "défectifs" comme pour mieux les mettre à l'écart, souffrent d'**entraves injustes à leur liberté fondamentale** de se conjuguer à tous les modes, tous les temps et toutes les personnes.

Faisant preuve d'une négligence qui ne ressemble que trop à de la malveillance, l'Académie se complaît à laisser ces verbes dans un flou juridique inacceptable, en indiquant que ces temps ne sont pas usités. Cette incomplétude regrettable fait obstacle à leur usage régulier, et menace, en encourageant le recours à leur concurrents, de les mettre au chômage technique, et de les laisser sombrer dans l'oubli jusqu'à leur mort définitive.

Le club Inutile ne peut pas tolérer que des verbes, qui souffrent déjà de leur grand âge et de leurs nombreuses irrégularités, qui sont une partie intégrante de notre langue et de notre patrimoine culturel, fassent l'objet de restrictions arbitraires qui limitent leur expressivité.

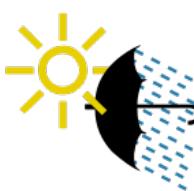
Nous sommes conscients de notre rôle de pionniers pour la lutte contre les discriminations verbales, et entendons proposer des solutions concrètes pour mettre un terme à ce problème. En conséquence, nous avons publié sur notre site web une liste de formes verbales visant à compléter la conjugaison des verbes défectifs : <http://www.inutile.ens.fr/defectif/>

Nous exigeons de l'Académie Française une régularisation massive, immédiate et inconditionnelle de la totalité des verbes défectifs.

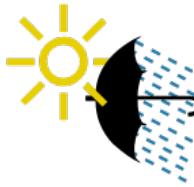
Nous exigeons des éditeurs de dictionnaires de conjugaison la correction de leurs ouvrages et l'ajout des nouvelles formes verbales.

Nous exigeons du ministère de la culture des initiatives pour encourager le recours aux verbes qualifiés de "défectifs".

Nous poursuivrons la lutte jusqu'à ce que nos revendications soient entendues !



>> Closons le débat une bonne fois pour toutes !



>> Closons le débat une bonne fois pour toutes !

Depuis trop longtemps déjà, un petit nombre de verbes fait l'objet d'une **discrimination inqualifiable**. Ces verbes, que l'on qualifie de "défectifs" comme pour mieux les mettre à l'écart, souffrent d'**entraves injustes à leur liberté fondamentale** de se conjuguer à tous les modes, tous les temps et toutes les personnes.

Faisant preuve d'une négligence qui ne ressemble que trop à de la malveillance, l'Académie se complaît à laisser ces verbes dans un flou juridique inacceptable, en indiquant que ces temps ne sont pas usités. Cette incomplétude regrettable fait obstacle à leur usage régulier, et menace, en encourageant le recours à leur concurrents, de les mettre au chômage technique, et de les laisser sombrer dans l'oubli jusqu'à leur mort définitive.

Le club Inutile ne peut pas tolérer que des verbes, qui souffrent déjà de leur grand âge et de leurs nombreuses irrégularités, qui sont une partie intégrante de notre langue et de notre patrimoine culturel, fassent l'objet de restrictions arbitraires qui limitent leur expressivité.

Nous sommes conscients de notre rôle de pionniers pour la lutte contre les discriminations verbales, et entendons proposer des solutions concrètes pour mettre un terme à ce problème. En conséquence, nous avons publié sur notre site web une liste de formes verbales visant à compléter la conjugaison des verbes défectifs : <http://www.inutile.ens.fr/defectif/>

Nous exigeons de l'Académie Française une régularisation massive, immédiate et inconditionnelle de la totalité des verbes défectifs.

Nous exigeons des éditeurs de dictionnaires de conjugaison la correction de leurs ouvrages et l'ajout des nouvelles formes verbales.

Nous exigeons du ministère de la culture des initiatives pour encourager le recours aux verbes qualifiés de "défectifs".

Nous poursuivrons la lutte jusqu'à ce que nos revendications soient entendues !

